AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Camille Moricourt, 2 janvier 1879

# Jean-Baptiste André Godin à Camille Moricourt, 2 janvier 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (429v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Camille Moricourt, 2 janvier 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49783

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 janvier 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireMoricourt, Camille (1842-1887)
Lieu de destinationLa Capelle (Aisne)

## **Description**

RésuméGodin accuse réception du mandat correspondant au reliquat de fermages qui lui sont dus. Il lui demande si le propriétaire voisin ne voudrait pas acheter ses terrains.

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

#### Mots-clés

#### Finances personnelles

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Juin & James 1879

Mondieur Moricoust.

J'ai rear le ancendrat contenu dans votre lettre du 30
ecoulé pour le relignat ses
fermages qui une vont dus
après parement des trais jusqui à ce jour et je vous en
remerce.

Le proprieture vaisen
n'est donc pas amatour 80
ces terraires que vous mondies
acheter pour lui, anest del
les avoir achetes pour moi?

Johe him devous